

Efficiences et efficacité économique de l'usage de l'eau agricole par les agricultures familiales

1. De la nécessité d'une approche économique de l'usage de l'eau agricole

Depuis 2011, le groupe de travail « Eau Agricole » (AVSF, Gret, Agter¹) de la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination Sud œuvre pour construire et diffuser un argumentaire et plaider en faveur de l'accès à l'eau des agricultures paysannes du Sud². Grâce à sa participation et interventions dans différents espaces (FAME et FME³ Marseille 2012, Semaine de l'Eau à Stockholm 2012, Convergences, etc.), le thème « eau agricole et agricultures familiales » a été inscrit dans l'agenda international.

Coupant court aux idées reçues, le groupe a rappelé que **tous les paysans ne gaspillent pas l'eau!** Bien au contraire, les paysanneries du monde possèdent des savoir-faire traditionnels collectifs et individuels qui ont fait leurs preuves en matière de gestion durable de l'eau au service de la collectivité. Ces savoirs et pratiques gagneraient à être reconnus et promus face au modèle agricole intensif en capital et souvent grand consommateur d'eau qui domine les débats et influe sur les politiques.

Le groupe a également rappelé que l'eau est un **bien commun qui doit d'abord servir l'intérêt général** et dont le partage ne peut être dicté par les seules lois du marché. L'eau est un bien essentiel et les paysanneries du Sud en dépendent fortement pour la production d'aliments: cultures pluviales, cultures irriguées, abreuvement du bétail, ressources halieutiques. Avec une concurrence accrue pour la ressource, de plus en plus de paysans se font spolier de leurs droits historiques à l'eau, alors que c'est un facteur de production essentiel. Les agricultures familiales détiennent pourtant un potentiel immense pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, d'équité sociale et de durabilité environnementale. Il faut donc leur garantir ce droit d'accès à l'eau.

Face à des solutions trop souvent standardisées, Coordination SUD proposait alors trois priorités :

1. Investir intelligemment dans l'eau agricole pour les agricultures familiales: appuyer la diffusion de pratiques agricoles et de techniques simples de gestion de l'eau; investir dans la

construction et la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation qui soient adaptées aux capacités de gestion locales, et reconnaissent les savoir-faire existants; renforcer les compétences des institutions locales de gestion de l'eau (associations d'usagers de l'eau, centres de services aux irrigants...)

2. Protéger les droits (d'accès et d'usage) sur l'eau pour produire: appuyer toute politique de développement rural qui favorise la reconnaissance et la sécurisation des droits à l'eau dans toute leur diversité.

3. Favoriser la gestion concertée et démocratique de l'eau: promouvoir la création d'instances de dialogue qui visent à une répartition équitable de l'eau entre les usagers, les secteurs d'activité, les villes et les campagnes et qui associent étroitement les organisations paysannes.

Si ces propositions ont été partiellement entendues, force est toutefois de constater que la sécurisation de l'accès à l'eau des paysanneries reste un thème d'intérêt mineur dans les débats, en dépit des enjeux affichés de relever les défis alimentaires, environnementaux, climatiques, d'emploi en milieu rural ou de lutte contre la pauvreté. Dans tous les espaces internationaux, **la question de l'efficacité économique de l'usage de l'eau est souvent posée**, certains secteurs n'hésitant pas à mettre en doute l'usage qu'en font les agricultures paysannes par rapport à d'autres modes de production agricole.

C'est pour répondre à ces interrogations que le groupe « Eau agricole » de la C2A a réalisé en 2013 une analyse bibliographique des études existantes (recherche, ONG, instituts techniques, organisations internationales) dans le domaine de l'efficacité et l'efficacité de l'eau par les paysanneries⁴. Un séminaire organisé en septembre 2014 a permis de partager et débattre entre professionnels et représentants d'organisations d'usagers de ces analyses économiques – souvent incomplètes et très divergentes les unes des autres quant aux méthodes d'analyse retenues – sur l'impact de la sécurisation de l'eau pour les agricultures paysannes. ↻



2. Comment apprécier l'efficacité économique de l'usage de l'eau agricole ?

L'eau agricole n'est pas un objet dont l'usage peut être facilement quantifié au niveau économique, car **l'eau présente des spécificités** qu'il est important de rappeler ici.

L'eau est naturellement un ingrédient indispensable à la vie, et en particulier à la production agricole. Elle se trouve à l'état gazeux, liquide ou solide. Seule l'eau douce nous intéresse ici, mais elle s'inscrit dans des cycles divers, plus ou moins grands, emboîtés les uns dans les autres, et dont certains passent par l'eau de mer, principal réservoir d'eau sur le globe terrestre. Contrairement à la terre, si l'on entend ce terme comme une portion d'écorce terrestre, l'eau n'est donc pas circonscrite à un espace fixe. On peut accéder à l'eau par les précipitations diverses, mais aussi en prélevant dans des flux ou des réserves au rythme de renouvellement plus ou moins rapide.

Ainsi, les analyses de l'eau du point de vue de leur utilisation distinguent l'eau «bleue», que l'on peut prélever dans des rivières, des lacs, mais aussi dans des nappes souterraines, et l'eau «verte», présente dans les sols et disponible pour la croissance des plantes. Mais on parle aussi d'eau «blanche» (eau fixée sous forme solide dans la calotte glaciaire, les glaciers et les neiges éternelles), d'eau «grise» (eaux usées contenant des déchets mais non fécaux) et d'eau noire (eaux contenant des déchets fécaux). Lors d'une utilisation agricole, l'eau peut être stockée dans les productions végétales ou animales, évaporée, ou restituée à des cycles sous forme liquide, mais souvent après avoir changé de nature, devenant parfois impropre à certains usages. Les impacts de l'utilisation de l'eau affectent directement des populations qui peuvent être éloignées de l'endroit où l'eau est prélevée. Ces impacts peuvent même parfois être supranationaux, rendant leur gouvernance encore plus complexe.

Ainsi, plus encore que les rapports de l'homme à la terre, les rapports de l'homme à l'eau sont encore des rapports des hommes entre eux autour de l'appropriation et de l'usage de cette ressource. C'est le seul bien commun qui présente notamment la caractéristique d'être un flux nécessairement partagé d'amont en aval. Les utilisateurs d'amont ont donc une responsabilité vis-à-vis des utilisateurs d'aval. Cette remarque est également valable pour les eaux douces souterraines qui s'écoulent par gravité comme les eaux de surface, mais sur des périodes plus longues. De surcroît, si l'eau douce est une ressource naturelle qui peut aisément être partagée, diviser les flux et/ou partager les stocks peut entraîner des modifications des cycles de l'eau et provoquer une détérioration de sa qualité. L'eau est donc un bien dont la gestion partagée par les hommes est indispensable : elle remonte à la nuit des temps avec des règles négociées collectivement, souvent complexes, difficiles à établir entre des usagers à intérêts parfois divergents et

finale-ment évolutives en fonction du contexte social, économique, démographique ou environnemental. Force est de constater que les tentatives d'appropriation et d'utilisation individuelle de la ressource en eau sans se soucier d'autrui débouchent le plus souvent sur des impacts négatifs, à commencer par des conflits. Les différents niveaux d'appréhension de l'espace (la parcelle, le territoire, la région, le bassin versant, des espaces inter-bassins, etc.) et les différentes échelles de temps (journée, saison, année, longue période) sont dès lors essentiels à prendre en compte, les cycles de l'eau se développant à des échelles temporelles et spatiales très diverses. Les changements climatiques et les modifications des cycles de l'eau en constituent une illustration.

Enfin, la ressource eau n'est pas à l'origine le produit d'un travail humain. L'accès à l'eau peut bien sûr être largement facilité par des travaux hydrauliques divers, mais il y a toujours une part de la richesse en eau qui provient de la nature. L'appropriation de cette richesse naturelle constitue un enjeu de plus en plus important quand la ressource devient de plus en plus rare et concurrentielle.

Dans ces conditions, apprécier l'efficacité économique de l'usage de l'eau agricole n'est pas aisé. De fait, les discours mystificateurs visant à justifier des pratiques favorisant les intérêts de quelques secteurs puissants sont légions. Certains basent leurs analyses sur la seule productivité de l'eau, considérant l'eau comme un «facteur» de production, et donc une pure ressource économique en oubliant que l'eau est d'abord un bien commun.

D'autres utilisent le concept «d'eau virtuelle», c'est à dire la quantité d'eau nécessaire pour produire dans un pays donné des biens qui seront ensuite exportés et consommés dans un autre pays, sans se soucier parfois des impacts de ces exportations et de ce commerce international d'une part sur la sécurité alimentaire des pays de production, d'autre part sur la durabilité écologique des modèles de production et sur le renouvellement de la ressource en eau. Dans de nombreux cas, l'exploitation d'une ressource en eau locale sous prétexte d'une plus faible consommation en volume s'avère ne pas être durable : en témoignent les productions d'ananas au Golan, de tomates dans les plaines marocaines, de fruits et légumes dans le Sud de l'Espagne, etc., qui épuisent les nappes phréatiques.

Souvent mal définis ou utilisés à mauvais escient, ces concepts semblent donc insuffisants pour apprécier l'efficacité économique de l'usage de l'eau agricole. Et ce, d'autant qu'il convient **de bien différencier l'intérêt de l'utilisateur principal de l'eau de celui de son voisinage et de la société dans son ensemble.** ➡



Pour le groupe C2A « Eau Agricole » de Coordination Sud, une analyse objective de l'efficacité économique de l'usage de l'eau agricole requiert donc de l'aborder par trois entrées complémentaires :

1. L'analyse de la **valeur ajoutée créée lors de la production agricole** et non pas de la production brute.
2. L'analyse de la **distribution de cette valeur ajoutée créée et de l'impact sur l'emploi**.
3. Enfin pour prendre en compte l'intérêt de la société dans son ensemble, l'analyse **des externalités et effets induits sur la disponibilité de la ressource**

3. Pour créer de la valeur ajoutée, les paysans ne sont pas les derniers !

Les débats sur la « productivité » sont souvent faussés par la confusion entre valeur ajoutée et production. C'est le cas en particulier quand on parle de productivité de l'eau. La valeur ajoutée est la différence entre la valeur totale des biens produits et celle des biens et services consommés au cours du cycle de production (y compris la part des équipements et des installations incorporée au cours de celui-ci). Raisonner en termes de rendements (production brute) par hectare ou par mètre cube d'eau utilisée revient souvent à promouvoir les modes de production les plus productivistes, et ceux-ci ne sont pas nécessairement ceux qui produisent le plus de richesse, de valeur ajoutée par ha ou par m³ d'eau.

Notons que ce raisonnement implique de pouvoir estimer la valeur des différents biens, des intrants et des productions, ainsi que le coût de réparation des impacts négatifs. Ce qui est loin d'être toujours reflété par les prix qui sont pratiqués. Il peut y avoir des distorsions importantes le long des filières, des subventions, et des marchés pas du tout concurrentiels avec des rapports de force très inégaux entre les différents acteurs.

Les analyses déjà réalisées sur l'efficacité comparée de la production paysanne lorsqu'elle a accès à l'eau, en termes de création de valeur ajoutée, démontrent qu'elle n'a pas à rougir de ses performances, qui sont supérieures dans bien des cas à celles des grandes exploitations ou des entreprises agro-industrielles ! ▶

Irrigation paysanne dans les Andes d'Equateur (AVSF). Des performances économiques indéniables grâce à la réhabilitation d'un système d'irrigation traditionnel et le renforcement de l'association d'irrigants dans sa capacité de gestion et d'entretien

En alliance avec l'IRD, AVSF (alors CICDA) initie

pour d'autres usagers, la durabilité écologique, le renouvellement de la ressource, la création ou régulation de conflits d'usage et entre usagers, etc.

Irrigation paysanne sur la côte du Pérou (AGTER)

Sur la côte nord du Pérou, dans la région de Piura, la comparaison de l'efficacité économique entre une grande exploitation agricole (en moyenne 7000 hectares) de canne à sucre produisant de l'éthanol de canne et des petites exploitations familiales (entre 0,5 et 10 hectares cultivés) est riche d'enseignements. En raison d'un climat très aride, toute l'agriculture de cette région est basée sur la maîtrise de l'irrigation ; l'Etat a par ailleurs soutenu le développement de grands projets d'irrigation conçus pour repousser les limites des zones désertiques.

Dans la vallée du Fleuve Chira, 95% des exploitations sont de type familial sur des superficies de moins de 10 ha, et cultivent riz, banane et citron. **Si les grandes exploitations agroindustrielles de canne à sucre irriguée créent sur l'ensemble de leurs surfaces une valeur ajoutée importante, celle-ci est globalement faible une fois rapportée à l'hectare.**

Types d'exploitations et de cultures	Produit Brut (Soles/ha)	Valeur Ajoutée (Soles/ha)
Grandes entreprises canne à sucre et éthanol (7000ha)		
Agroindustriel	28 427	11 869
Agricole	11 518	115
Petits producteurs (0,5 à 10ha)		
Canne à sucre sous contrat	12 420	9 746
Bananes biologiques	26 964	23 739
Citrons	13 128	11 768

(Roy Averill. 2013. AGTER)⁵
 Modélisation à partir des données obtenues sur les entreprises Maple et Caña Brava et des enquêtes auprès des exploitations bananières de la zone de Huangalá, des producteurs de citrons de la zone de Cieneguillo, ainsi que des études réalisées sur les producteurs de canne à sucre sous contrats avec l'entreprise Caña Brava.

en 1994 une coopération pour la «réhabilitation des systèmes irrigués traditionnels d'Urcuquí et San Blas», situés entre 2300 et 2800 m d'altitude sur les contreforts du massif de Piñan, dans le nord des Andes équatoriennes. L'iniquité des droits d'accès à l'eau entre droits de Caciques (dont disposent les descendants des fondateurs du canal en 1582) et droits communs conduisent



alors à une distribution entre les 435 usagers non seulement questionnée socialement, mais surtout inadaptée aux besoins des cultures, dans un système de production alors en pleine évolution et fortement intégré au marché : maïs pour la consommation nationale, haricot pour le tout proche marché colombien et quelques fruits pour le marché régional.

Au cours des quatre premières années de projet, la réhabilitation physique de certains ouvrages menée de pair avec la définition de nouvelles règles de partage et distribution de l'eau entre usagers permettent de sécuriser l'accès à l'eau et la régularité du service. Les 435 paysans usagers sécurisent leur production de maïs et haricot en double culture annuelle. Grâce à une assistance technique spécialisée et l'accès à du crédit au cours des six années suivantes, ils introduisent de nouvelles cultures à haute valeur ajoutée : tomates d'arbres, avocats, piment.

Avec en moyenne 0,75 ha irrigué par bénéficiaire, la production additionnelle en valeur nette est estimée à 1200 USD par an pour chaque famille bénéficiaire. Avec 435 bénéficiaires, ce sont

390.000 euros générés par an, soit 3,9 millions d'euros en 10 ans de valeur ajoutée créée. L'investissement total réalisé sur cette même période (1994-2004) est estimé à 760.000 euros. On peut estimer alors que la part de richesse générée en 10 ans est plus de 5 fois supérieure à ce qui a été investi initialement !

(Apollin F., Sexton D., AVSF, 2012⁶)

Irrigation paysanne dans les polders de Prey Nup au Cambodge (GRET)

Après plus de vingt ans de guerre et d'instabilité, le Cambodge a amorcé une phase de reconstruction : reconstruction physique des infrastructures, reconstruction de l'appareil d'État dans ses rôles de service aux populations et de régulation, et surtout reconstruction et modernisation de ses institutions. Combinant réparation des digues, transfert de la gestion des ouvrages aux usagers, sécurisation foncière et appui au développement économique des exploitations, le projet de réhabilitation des polders de Prey Nup s'inscrit dans cette dynamique. 1^{re} expérience de transfert de gestion d'un aménagement à une organisation paysanne au Cambodge, le projet Prey Nup s'est terminé en 2008. Les polders de Prey Nup couvrent un territoire de 10500 ha de rizières. Le projet a permis de remettre en culture quelques 3000 ha et d'améliorer les rendements sur l'ensemble des surfaces grâce à une meilleure maîtrise de l'eau et aux travaux de recherche-action agronomique.

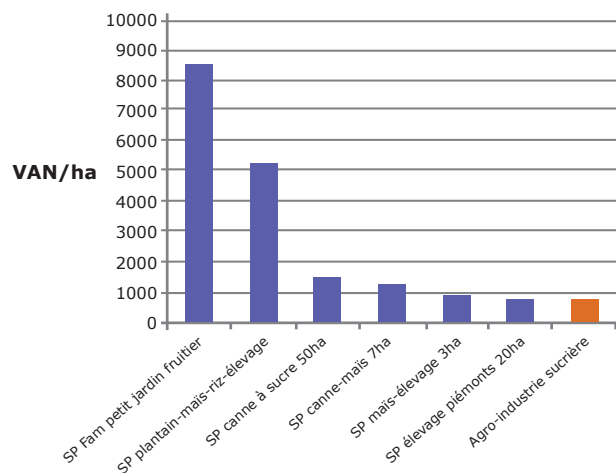
L'augmentation de la production annuelle de paddy de 12000 à 27000 tonnes (+15000 t) ont fait progresser les revenus agricoles de 166 % en 8 ans, soit plus de 20 % par an. La remise en culture de 2700 ha non cultivés avant projet a bénéficié à 1950 familles sur 10000 familles. La remise en culture et l'augmentation de la production agricole permettent d'augmenter le pourcentage de ménages autosuffisants et excédentaires de 44 % avant projet à 74 % après. 48 % des familles passent dans des catégories socio-économiques supérieures (d'agriculteurs non autosuffisants à agriculteurs excédentaires, de riziculteurs excédentaires à agriculteurs ayant une économie diversifiée). 53 % des foyers qui ne changent pas de catégorie socio-économique voient leurs revenus et capitaux augmenter. Le projet a permis l'émergence d'un marché du faire-valoir indirect redistributif (location) qui permet à 30 % des sans-terre de travailler une exploitation agricole.

En extrapolant les gains de revenus à l'ensemble de la zone, on estime l'augmentation nette du revenu agricole à 1,5 à 1,8 millions de dollars/an. Le coût total du projet, assistance technique comprise, de 13 millions de dollars sur 9 ans, est donc rentabilisé en près de 7 années. De quoi affirmer que la réhabilitation de polders est donc un investissement public rentable et pertinent pour la société.

(Lagandré D., Gret, 2014)⁸.

Grande production et Agriculture familiale irriguée au Nicaragua (AGTER)

Au Nicaragua, où la réforme agraire sandiniste (1981) avait exproprié une partie des propriétaires et redistribué une partie des terres, les politiques publiques ont permis depuis les années 90 le développement d'unités de production agricoles privées de grande taille. A Chinandega, au Nord-Ouest du pays, l'agro-industrie sucrière est en pleine expansion, couvrant plus de 27000 ha, dont un tiers irrigués. Pourtant, dans cette région où la terre reste un facteur limitant pour nombre de petits exploitants, **ces grandes entreprises génèrent beaucoup moins de richesse à l'hectare que les systèmes familiaux**, comme le montre le diagramme ci-dessous.



(Jahel Camille, AGTER 2013)⁷.



Enfin, pour une plante, un litre d'eau venue du ciel peut être équivalent à un litre d'eau bleue, apportée par un système d'irrigation. Mais économiquement, les coûts sont très différents. L'approvisionnement en eau demande un certain nombre de services, qui ne sont pas gratuits, mais l'évacuation des eaux en

excès peut aussi demander des aménagements et impliquer des coûts. Les phénomènes de pollution résultant de l'activité agricole ou d'élevage sont aussi essentiels à prendre en compte. Cette réflexion nous conduit à d'autres points centraux de notre approche. ↻

4. La production paysanne irriguée: une valeur ajoutée qui rétribue les travailleurs plus que les détenteurs du capital

Quand bien même certains modèles de production de type capitaliste et productiviste, intensif dans l'usage d'intrants (matériel agricole, intrants, conseil...) génèreraient plus de richesse, donc de valeur ajoutée que d'autres modèles, il est indispensable également de s'intéresser à la répartition de cette richesse et donc également à la part qui reste aux producteurs paysans. Cette analyse de la redistribution de la richesse créée doit être faite sur différents modèles de production agricole utilisant l'eau et doit ainsi permettre de comparer différentes alternatives et options (agroholdings versus agriculture paysanne/familiale, par ex.)

Dans de nombreux pays, en particulier les PMA, l'agriculture paysanne reste le principal pourvoyeur d'emplois. Si le développement de l'industrie et des services est primordial, il ne sera pourtant pas à même de répondre seul à court et moyen terme au défi de l'emploi futur (croissance démographique, jeunes expulsés des campagnes par la pression foncière, etc.). Les marges permises par les migrations régionales ou internationales sont de plus de plus limitées. Si la croissance urbaine représente certes une opportunité (nouveaux marchés), en absence d'accès structuré à des services de base ou des emplois décents, elle peut aussi déboucher sur l'accroissement de l'exclusion ou des inégalités dans la ville, avec pour corollaire des risques de déstabilisation sociale, violence urbaine, etc.

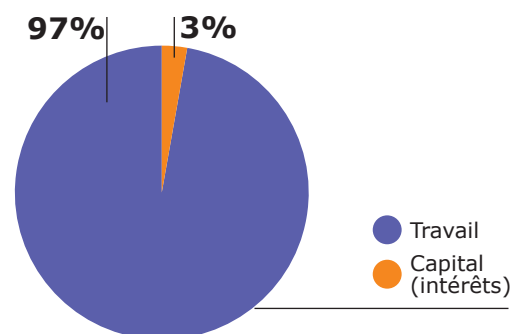
Certaines analyses réalisées montrent combien la valeur ajoutée créée par l'accès à l'eau des paysanneries (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) permet de maintenir et/ou de créer des emplois décents sur les territoires ruraux, y compris par sa redistribution au-delà des seules familles paysannes. Ces études ne font que confirmer des logiques socio-économiques spécifiques existantes au sein des unités agricoles familiales ou paysannes qui font co-exister la production agricole et la reproduction de la force de travail. Il y a bien là une différence fondamentale avec la logique d'une entreprise capitaliste, qui cherche avant tout à maximiser le retour sur investissement. ↻

Comparaison des systèmes irrigués de Piura, Pérou (AGTER)

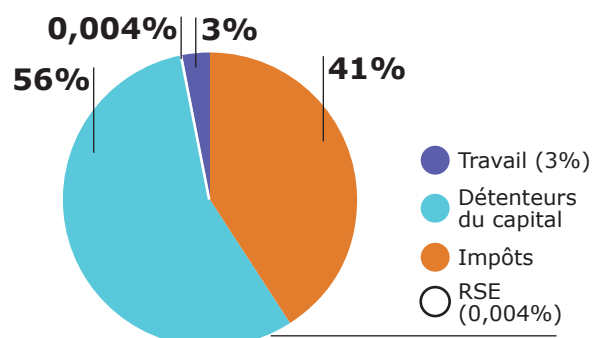
Sur la côte péruvienne de la région de Piura, la valeur ajoutée créée par les entreprises agroindustrielles est destinée à rémunérer majoritairement les actionnaires, les dirigeants, et à payer les intérêts aux banques qui financent les investissements. Même si elles génèrent souvent des impôts et des taxes, elles rémunèrent avant tout les détenteurs du capital, contrairement aux petites exploitations.

En matière de production agricole, **les grandes exploitations ne créent quasiment pas d'emploi** : en termes d'équivalent temps plein, une seule personne est employée sur 46 hectares de plantation. Sur la même surface de 46 ha, près de 100 emplois agricoles sont créés par les exploitations familiales.

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE POUR LES PETITES EXPLOITATIONS



RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LES GRANDES EXPLOITATIONS DE PRODUCTION D'ÉTHANOL



(Roy, AGTER, 2013)



5. Prendre en compte des effets induits essentiels dans l'analyse économique

Si analyse économique il doit y avoir, elle ne peut toutefois se cantonner à l'unique mesure de la création de valeur ajoutée par le producteur / trice. Il est tout aussi nécessaire de différencier l'analyse du point de vue du producteur et de celui de la société dans son ensemble.

Ainsi, l'eau captée provient d'une intervention dans un cycle préexistant. Elle n'est donc, au moins en partie, souvent plus disponible pour d'autres utilisateurs. A l'inverse, l'eau qui apparaît comme perdue par infiltration peut servir à d'autres producteurs et usagers situés en aval, qui peuvent ainsi profiter d'une nappe phréatique rechargée. L'eau polluée peut également avoir pour effet de rendre inutilisables des quantités beaucoup plus importantes d'eau préexistante.

Parmi ces effets induits, il y a certes l'impact économique grâce à la redistribution de la valeur ajoutée et la création d'emplois directs et indirects en milieu rural, mais également :

- la création d'institutions locales et de savoir faire pour permettre une gestion durable de l'irrigation que ce soit la distribution de l'eau ou encore la maintenance,
- la disponibilité de la ressource pour d'autres usagers en amont ou en aval, y compris urbains,
- la durabilité écologique et contribution au maintien de la flore et de la faune grâce à la

restitution de l'eau à l'environnement,

- le renouvellement de la ressource et recharge de la nappe phréatique,
- la réduction de l'exode rural ou encore diminution de conflits entre usagers sur les territoires, etc 🔄

Lanka) dans les années 1980 – 2000 en constitue un parfait exemple. Gal Oya est le plus grand réservoir d'irrigation construit en 1953 au Sri Lanka. En 1981, le bailleur de fonds du projet d'irrigation de Gal Oya octroie 5 % du budget au « soft » : dans le but de mieux gérer la ressource en eau pour l'irrigation, une organisation d'usagers voit le jour. Elle est le fruit de coopération entre des membres de deux ethnies ennemies, les Tamouls et les Cinghalais.

L'organisation des irrigants fait appel aux valeurs d'entraide et de solidarité humaine et permet aux différentes associations d'irrigants non seulement de coopérer entre eux, mais d'imposer des solutions au gouvernement qui gère alors le réservoir. Outre la théorisation de concepts comme l'action collective mutuellement bénéfique et le capital social, outre l'acceptation par le gouvernement de discuter avec les irrigants et de s'inspirer de ce cas pour établir la politique publique sri-lankaise d'irrigation, outre la gestion de situations de crise grave de sécheresse comme en 1981 et 1997, outre les bons résultats économiques dont l'économie en devises du fait de ne plus avoir importé de riz grâce à l'augmentation de productivité sur le périmètre, outre la pérennité du système encore en fonctionnement en 2014, le résultat indirect le plus remarquable ne fut-il pas la coopération entre irrigants cinghalais de tête de ligne et les irrigants moins aisés tamouls de fin de ligne, et ce, en pleine guerre civile? Durant cette période violente et tourmentée, la collaboration de ces ethnies pour le partage de l'eau a en effet fait de Gal Oya une région exempte de conflits violents.

(Uphoff N., Wijayarathna, 2014)

Le système irrigué de Gal Oya – Sri Lanka L'eau comme un facteur de réconciliation entre les peuples

L'eau étant une ressource commune qui se partage et se gère d'une manière collective et concertée sur un bassin versant, elle peut constituer un facteur de dialogue et de rapprochement entre les populations de la même zone. Le cas de la gestion partagée de l'eau d'irrigation dans la zone de Gal Oya (Sri



©Photo UNMFREO



En conclusion ...

Alors que l'efficacité économique de l'usage de l'eau agricole est un critère important pour orienter des politiques et programmes d'investissement, ou encore privilégier tel type d'usage ou d'usagers, force est de constater que les analyses et mesures jusqu'à aujourd'hui engagées tant par les acteurs publics que privés impliqués dans l'irrigation ne prennent que très partiellement en compte l'ensemble des éléments précédemment mentionnés : valeur ajoutée créée par ha et m³ d'eau, modalités de redistribution et emplois générés, externalités engendrées, soient-elles positives ou négatives. Pour ce faire, il importe de procéder à des études de systèmes agraires qui intègrent d'emblée les effets collatéraux et les bénéfices et les coûts induits. Il ne faut pas alors seulement considérer le bassin versant dans lequel l'eau est collectée, mais étendre son regard et analyse au bassin « déversant » dans lequel l'eau est redistribuée, ainsi que la zone littorale adjacente. Cela revient à dire qu'il est nécessaire de resituer la réalité que l'on observe dans les cycles de l'eau qui est utilisée.

Il faut enfin pouvoir utiliser des prix qui corrigent la plupart des effets artificiels produits par les subventions ou par l'existence de marchés non concurrentiels. Une évaluation « économique » par la « méthode des effets », ou par celle « des prix de référence » permettra de mieux approcher l'intérêt de la société dans son ensemble, au lieu de ne considérer que l'intérêt de l'agriculteur ou

de l'investisseur avec une analyse strictement financière.

Enfin, la prise en compte des générations futures et du temps long demandera des analyses qui ne pourront pas uniquement se fonder sur des évaluations quantitatives. Il est nécessaire de poursuivre notre analyse partagée pour définir méthodes, critères et indicateurs de suivi sur de longues périodes. En particulier, l'exploration de trajectoires d'évolution différentes des sociétés agraires, avec l'analyse des principales contradictions que celles-ci auront à résoudre, peut aider à aller au-delà d'une vue à trop court terme.

Dans ces conditions, le présupposé que l'eau peut devenir une marchandise comme une autre n'a pas de sens. Il ne s'agit pas non plus d'un bien public auquel tous pourraient avoir accès gratuitement. C'est à la fois un bien public, un bien commun, et parfois commun à plusieurs communautés distincts, et un bien privé. Mais ce n'est pas alors de la même eau que l'on parle dans chaque cas, même si toutes ces eaux sont essentiellement constituées de molécules H₂O. Ce sont ces différences qu'il convient de souligner si nous voulons prolonger et approfondir la réflexion autour de la justice sociale de l'eau et comprendre quand et comment l'accès à l'eau agricole pour les petits producteurs présente – économiquement parlant – un intérêt pour l'humanité dans son ensemble. 🔄

¹ Le CCFD a été l'un des membres actifs de ce groupe jusqu'à l'issue de l'année 2012

² Sous l'égide de Coordination Sud, le groupe de travail « Eau Agricole » a ainsi produit plusieurs documents de plaidoyer :
• des formats courts : notes de la C2A «Garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales», note de positionnement, poster et brochure «N'asséchons pas le potentiel des agricultures familiales!»,
• un rapport long : «Justice sociale de l'eau: garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales» disponible en 3 langues (français, anglais et espagnol).

³ Le Groupe Eau Agricole C2A-Coordination Sud a piloté le travail de consultation international, puis de rédaction d'un rapport de propositions et d'organisation d'une table-ronde finale lors du FME sur la cible 229 : Increase of Land & Water Productivity - Improve water management for more food production and increased access to water for smallholder farmers

⁴ Efficacité économique de l'usage de l'eau agricole par les agricultures familiales, Remidi Belkacem, 2014, AGTER-AVSF-GRET-Coordination Sud – COSTEA.

⁵ La captation des ressources et des richesses par les investissements agricoles à grande échelle. Analyse Socio-comparée de différents secteurs de production dans la vallée du Chira, Roy Averill, 2013, AGTER, étude financée par le Comité Technique Foncier et Développement

⁶ Irrigation paysanne en Equateur : Consolider les performances économiques d'agricultures paysannes dans les Andes centrales d'Equateur, par la réhabilitation d'un système d'irrigation traditionnel et le renforcement de l'association d'irrigants, 2013, Apollin Frédéric, Sexton Danièle, AVSF, collection «les expériences innovantes d'AVSF» : http://www.avsf.org/public/posts/1294/fiche_innovation_avsf_urcuqui_irrigation_expost_2012.pdf

⁷ Concentration des ressources et mutations du système agricole dans une zone historiquement agro-exportatrice du Nicaragua. Analyse diagnostique dans la région de Chinandega, Jahel Camille, Septembre 2013. Étude réalisée pour AGTER, avec l'appui du Comité Technique Foncier et Développement.,

⁸ Réhabilitation des polders, croissance agricole et inégalités. L'impact socio-économique du projet Prey Nup (Cambodge) : document de synthèse, Lagandré Damine, Lavigne-Delville Philippe, Gret, 2007



Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 150 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

14, passage Dubail 75010 Paris

Tél. : +33 1 44 72 93 72

www.coordinationsud.org

La Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination SUD

réunit les ONG membres agissant pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale. Elle regroupe les ONG suivantes : 4D, Acting for Life, Action Contre la Faim (ACF), aGter, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), Cari, CCFD-Terre Solidaire, Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), Centre International de Développement et de Recherche (CIDR), CRID, Fédération Artisans du Monde, Gret, Ingénieurs Sans Frontières, IRAM, Oxfam France, Peuples Solidaires - ActionAid France, Plateforme française du commerce équitable (PFCE), Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique - Caritas, Union Nationale des Maisons Familiales Rurales (UNMFREO), ; et une organisation invitée : Inter-réseaux.

Contact :

Cécile Leuba, Peuples Solidaires.

Email: c.leuba@peuples-solidaires.org

Ce document a été rédigé par :
Michel Merlet (AGTER),
Patricia Toelen (GRET),
Frédéric Apollin et Yves Richard (AVSF).



La présente publication est cofinancée par l'Agence Française de Développement. Le présent document bénéficie soutien de l'Agence Française de Développement. Les idées et les opinions présentées sont celles de son organisation et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD

